

SERVICE GESTION LOCATIVE
Ministère de la ville et du logement

PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES EN LOCATIF HLM

Entrée en vigueur 1er janvier 2026

Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024

(prévus aux articles L441-1, L441-3, L442-12, L 443-1, D 331-12, D 331-17, R441-1 et R443-1 du Code de la Construction et de l'habitation)

Catégorie de ménage		PLUS	PLAI	PLUS + 20%	PLS + 30% du PLUS
1	1 personne	23 403€	12 870€	28 083€	30 424€
2	2 personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans -ou une personne en situation de handicap	31 254€	18 753€	37 505€	40 630€
3	3 personnes -ou une personne seule avec une personne à charge -ou un jeune ménage (cumul : 55 ans) sans personne à charge - ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap	37 584€	22 551€	45 101€	48 859€
4	4 personnes -ou une personne seule avec 2 personnes à charge - ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap	45 374€	25 092€	54 449€	58 986€
5	5 personnes - ou une personne seule avec 3 personnes à charge - ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap	53 376€	29 359€	64 051€	69 389€
6	6 personnes - ou une personne seule avec 4 personnes à charge - ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap	60 156€	33 086€	72 187€	78 203€
	Par personne supplémentaire	6 710€	3 689€	8 052€	8 723€

*la personne en situation de handicap au sens du présent arrêté est celle titulaire de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité » prévue à l'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles »

*les données ci-dessus sont en vigueur au 1^{er} janvier 2026, sur la base du revenu fiscal de référence n-2 en euros figurant sur les avis d'imposition de chaque personne vivant au foyer ou de l'année n-1 lorsque les ressources concernées ont diminué d'au minimum 10% par rapport à l'année n-2. Cette diminution des ressources doit être justifiée par tous moyens, à l'exception d'attestation sur l'honneur.